



# Les Fonderies du Poitou chez RENAULT Le Mans



25/02/2019



**6 cars et 400 salariés**, conscients de l'enjeu et prêts à se battre pour défendre leurs emplois, étaient présents devant l'usine RENAULT Le Mans vendredi 22 février.

Le 31 janvier, nous envoyions un courrier au Chef de l'État, au Ministre de l'Industrie Bruno LE MAIRE et à Monsieur Jean-Dominique SENARD, PDG de RENAULT, en sollicitant auprès de ceux-ci une rencontre.

A l'annonce de la journée d'action de ce vendredi, nous apprenons qu'une entrevue avec le CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) nous était accordée lundi 25 février à 11h00.

La veille de notre journée d'action de vendredi, nous apprenons qu'un rendez-vous avec M. MOUSTACCHI (Directeur des achats et du redéploiement des fournisseurs RENAULT) devrait avoir lieu ce même lundi 25 à 9h00.

Vendredi 22 février, ces deux rendez-vous nous seront confirmés par Me MEYNET alors que nous étions devant l'usine RENAULT.

**Cette forte mobilisation aura permis la réussite de cette action** et cette action aura largement contribué à obtenir ces rendez-vous. Par la voix de nos représentants, nous dirons à RENAULT, et à l'État, que nous en avons **ASSEZ !**

**Aucun salarié ne doit payer** par la perte de son emploi la volonté de RENAULT d'externaliser son activité hors des frontières françaises.

**RENAULT et l'État doivent assumer leur responsabilité.** La situation dans laquelle nous nous trouvons, à l'Alu comme à la Fonte, est bien du fait de RENAULT.

**RENAULT doit contribuer au maintien de l'industrie en France.** Il doit continuer à nous faire vivre parce qu'il a

créé les Fonderies du Poitou, parce qu'il a été notre propriétaire et parce qu'il est notre principal client, et donc notre gestionnaire de fait depuis toujours.

**L'État doit contraindre RENAULT**, dont il est actionnaire à 19%, à maintenir la totalité des emplois d'Ingrandes. Pour cela, RENAULT doit : soit réintégrer les Fonderies du Poitou (et faire ainsi l'économie des aides versées, comme les 19M€ attribués à SJIP... !); soit permettre à un repreneur de pouvoir diversifier les productions des deux sites en les chargeant suffisamment en volume et suffisamment longtemps.

**Ces deux entretiens de ce lundi seront déterminants pour la suite des actions pour défendre nos emplois !**

**RESTONS TOUS MOBILISÉS !**

**FONDEURS ! Pas chômeurs !**

